

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Septembre 2021

205x21

DÉNOMINATION DE VOIE **« Allée Mélodie »**

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Pallières II, compte tenu de l'avancement des travaux, il paraît souhaitable d'identifier la voie de cet ensemble immobilier.

Afin d'améliorer la localisation des administrés, il est proposé au Conseil municipal de la dénommer « Allée mélodie ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE de dénommer la voie du lotissement comme énoncée ci-dessus,

- ADOPTE cette proposition.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Octobre 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI